

PRENDRE EN MAIN "À LA RECHERCHE DU DROIT PERDU" EN MILIEU SCOLAIRE



Pour faciliter la prise en main du jeu "À la recherche du droit perdu" nous avons choisi de vous proposer cette fiche pédagogique.



PUBLIC

Lycéen·nes. De 12 à 24 participant·es.



DURÉE DE L'ANIMATION

1 heure environ



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A la fin de l'activité, les élèves seront capables de :

- Analyser les causes et conséquences des inégalités d'accès aux droits humains.
- Penser la matérialisation concrète des solutions face à ces inégalités.
- Identifier les mécanismes pour obtenir des droits pour toutes et tous.





LIENS AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES

Histoire - Géographie (Lycée) :

- Étude de l'évolution des sociétés, de la formation du monde moderne

Enseignement moral et civique (collège et lycée) :

- Études des valeurs qui fondent la République et la démocratie et des droits et devoirs des citoyen·nes,
- Notions de justice, égalité et équité.

Sciences économiques et sociales (lycée) :

- Étude de la vie politique,
- Étude des inégalités sociales et économiques



LA POSTURE D'ANIMATION

“À la recherche du droit perdu” est un **outil d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale** (ECSI). Or, l'ECSI repose sur plusieurs principes issus de l'éducation populaire. **La participation et la réciprocité des échanges sont deux de ses fondamentaux.** Lors d'une animation, chacun·e est invité·e à exprimer son point de vue et à se positionner dans une relation d'échange avec l'autre. Cette relation **vise la coconstruction des savoirs et des compétences.**

Ainsi la personne qui anime la séance (que ce soit un·e animateur·rice d'association d'ECSI ou un·e enseignant·e) n'est pas extérieur·e au groupe. Il ou elle en est membre et participe au **socle commun de connaissances** au même titre que l'ensemble des participant·es.

Cette démarche implique évidemment une forme d'**horizontalité des échanges** présente à la fois dans les mécanismes des activités proposées mais aussi dans la posture d'animation. La personne qui a ce rôle devra donc veiller à ce que sa parole ne prenne pas plus d'importance que celle des élèves. En effet, cela pourrait limiter la **libre expression d'opinions diverses** au sein du groupe, essentielle à la richesse des échanges. La personne qui anime la séance a alors pour rôle principal de **veiller au cadre respectueux et bienveillant des débats**, d'inciter les élèves à creuser leur réflexion par des questions (Que veux-tu dire par... ? Pourquoi penses-tu cela ? Peux-tu nous donner des exemples ?) et de partager ses connaissances si elles enrichissent la discussion.

Pour faciliter cette horizontalité, il peut être **judicieux de modifier l'agencement de la salle** (tables et chaises) en privilégiant une disposition en cercle. La personne qui anime intègre alors le cercle, au même titre que les élèves.



POINTS DE VIGILANCE

- Demande un **long temps de création** du jeu pour la première animation, afin de tout imprimer, découper et plastifier.
- Attention dans les annexes, à chaque droit sont rattachées les cartes des **deux versions du jeu** : France (1) et International (2). Il n'est pas indispensable de tout imprimer d'un coup.
- L'enseignant-e doit **avoir pris connaissance des énigmes avant** le début de l'activité.
- **Bien énoncer les consignes** et s'assurer de leur compréhension avant de lancer la phase de jeu.
- Si les élèves sont nombreux-ses par équipe, veillez à ce qu'ils et elles **respectent bien le handicap de leur équipe** et se concertent pour les choix.
- Certaines énigmes peuvent donner du fil à retordre aux élèves. L'enseignant-e peut éviter cet écueil en circulant parmi les élèves pour leur **donner des indices si nécessaire**.
- L'enseignant-e peut **jouer sur des avantages et pénalités** pour essayer de faire accélérer une équipe en retard ou freiner une équipe qui avance trop vite

DES ENSEIGNANT-E-S PARLENT DE L'OUTIL

“

J'ai testé le jeu avec mes 2 classes : 2nde et 1ere bac pro Animation.

*Au niveau des cartes, effectivement **la préparation prend du temps** et je n'avais pas vu tout de suite qu'il y avait des annexes pour deux versions distinctes.*

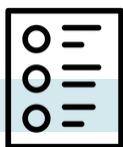
*Sinon, **ça fonctionne bien**, les énigmes sont **intéressantes** et les indices **variés**. Pour le droit à la justice, les indices ont été difficiles à trouver pour mes élèves, il a fallu que je les aide pas mal.*

*Le débrief en fin est évidemment nécessaire pour donner du sens, mais en lycée pro, il faut être rapide, car on les perd vite. Le débrief a **permis de pointer des petites choses du doigt** (très peu connaissaient l'affaire Dreyfus, ou la balance comme symbole de la justice).*

*Bref, **j'ai vraiment trouvé l'outil très pertinent**.*

Christelle, enseignante en lycée professionnel.

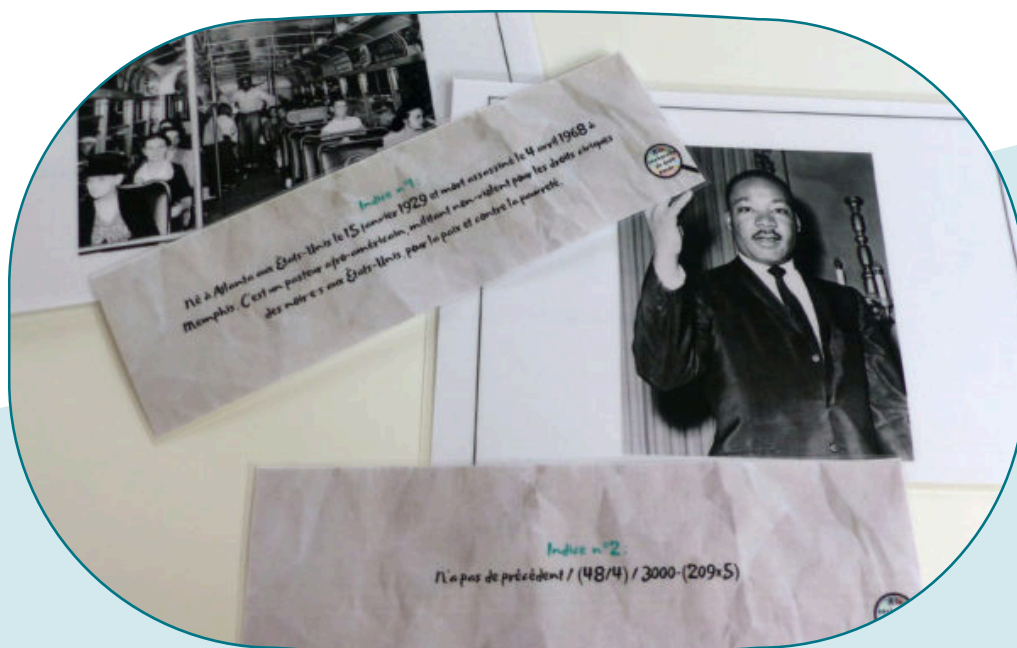
”



ÉLÉMENTS DE DÉBRIEF

Fondamental dans la mise en place d'un outil pédagogique d'ECSI, le débrief peut ne pas être aussi évident qu'il peut y paraître. Dans cette phase, il s'agit bien de **faire le lien entre le vécu et le ressenti des participant·e·s et les réalités systémiques qui les entourent**. L'intention est ainsi d'aller au-delà de la dynamique de jeu pour faire émerger une réflexion critique. Pour ce faire, nous vous proposons d'utiliser une méthode basée sur **4 R** : **R**ésultats, **R**essenti, **R**etours d'observation et **R**éalité. Ci-après vous trouverez une série de questions type qui pourront vous guider dans la mise en place de cette méthode.

- **Résultat** : Quels sont les droits découverts ?
- **Ressenti** :
 - Comment vous êtes-vous senti·es en un mot pendant le jeu ?
 - Était-il facile de résoudre les énigmes ?
 - Avez-vous rapidement deviner à quel droit vous aviez affaire ?
- **Retour d'observation** :
 - Avez-vous réussi à travailler en concertation ?
 - Que retiendrez-vous de cette activité ? Quels sont les droits que vous avez eu à découvrir ?
- **Réalité** :
 - Tout le monde a-t-il le même accès à chacun de ces droits ?
 - Comment avez-vous vécu le fait d'avoir un « handicap » ? À votre avis, qu'est-ce que cela illustre dans la réalité ? (difficulté d'accès aux droits quand on est illétré·e, temps et énergie à dépenser pour faire reconnaître nos droits...)
 - À votre avis, pourquoi appelle-t-on ces droits « fondamentaux » ?
 - Pourquoi peuvent-ils être mis en danger ? Qui les défend ? De quelle manière ? Quelles en sont les conséquences ?
 - À propos des documents restant sur la table et ne correspondant à aucune thématique :
 - Pourquoi reste-t-il ces documents sur la table ? À votre avis, à quels droits correspondent-ils ? Pourquoi ?
 - À votre avis, qui défend ces droits ?



POUR ALLER PLUS LOIN



- **Les droits humains** : Les droits humains sont les droits inaliénables de tous les êtres humains, sans distinction aucune, notamment de race, de sexe, de nationalité, d'origine ethnique, de langue, de religion ou de toute autre situation.
Source : <https://www.un.org/fr/global-issues/human-rights>
- **Le droit international relatif aux droits humains** : Les Nations Unies ont créé un ensemble complet de standards relatifs aux droits humains – un socle de normes universelles et internationalement protégées auquel toutes les nations du monde peuvent aspirer et souscrire. Il s'agit de droits largement acceptés, qui incluent les droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux. Les fondements de ces normes sont la Charte des Nations Unies (1945) et la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), adoptés par l'Assemblée générale de l'ONU. Depuis lors, les Nations Unies ont progressivement élargi le socle des droits humains pour y inclure des normes spécifiques visant les femmes, les enfants, les personnes handicapées, les minorités et les groupes les plus vulnérables. Cependant les Etats sont libres de ratifier ou non les conventions et pactes internationaux additionnels et aucun organe international ne peut les contraindre à mettre en place ceux auxquels ils adhèrent.
Source : <https://www.un.org/fr/global-issues/human-rights>
- **Le Conseil des droits de l'homme** : Organe intergouvernemental du système des Nations Unies, le CDH a été créé par l'Assemblée générale de l'ONU en mars 2006, remplaçant un organe de 1946. Il a pour but principal d'évaluer des situations de violations de droits humains et d'émettre des recommandations pour y remédier. Il a la responsabilité de renforcer la promotion et la protection des droits humains partout dans le monde.
Source : <https://www.un.org/fr/global-issues/human-rights>
- **Droits humains > Droits de l'Homme** : Le maintien de cet usage, "droits de l'Homme", isole désormais la France. La plupart des pays européens utilisent le terme "humain". S'il n'est pas question de modifier les titres de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen (France, 1789) ou de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (ONU, 1948) afin de préserver les traces de l'Histoire, le Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes (HCE) appelle néanmoins à utiliser l'expression « droits humains » pour tout autre usage afin d'en finir avec la logique discriminatoire encore véhiculée par la langue française.
Source : <https://haut-conseil-egalite.gouv.fr/parite/actualites/article/droits-humains-une-expression-qu-il-est-temps-de-generaliser>
- **Défenseur des Droits** : En France, le Défenseur des droits est une autorité administrative indépendante créée en 2011 et inscrite dans la Constitution française. Le Défenseur des droits a 2 missions : défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés et permettre l'égalité de tous. La personne nommée à ce poste pour un mandat de 6 ans ne peut pas être renouvelée, ni révoquée.
Source : <https://www.defenseurdesdroits.fr/>

Cette fiche a été conçue dans le cadre du projet ACT'ODD 2 afin de faciliter la prise en main de l'outil "À la recherche du droit perdu" pour les acteurs éducatifs en milieu scolaire.



COORDINATION DU PROJET



6 bis rue Albin Haller - 86000 Poitiers
Tel : (+33) 05 49 41 49 11
contact@kurioz.org - www.kurioz.org
www.comprendrepouragir.org

PARTENAIRES DU PROJET



PARTENAIRES FINANCIERS



Cette fiche est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>

Conception-rédaction : KuriOz et les partenaires techniques
Graphisme : KuriOz

Crédits images : Target by Raptors collective from Noun Project - Attention by Тимур Минвалеев from Noun Project - Communication by didik from Noun Project - Debriefing by Ralf Schmitzer from the Noun Project - Education by Rudez Studio from the Noun Project - Idea by Mada Creative from Noun Project - Objectives by romzicon from the Noun Project - Time by sumhi_icon from the Noun Project